

## La nouvelle étape budgétaire du Département est venue confirmer tout le poids des trois grands axes qui orientent le budget et par voie de conséquences, les actions prioritaires de la collectivité.

Les solidarités humaines qui sont au cœur des compétences du Département connaissent une nouvelle fois des dépenses en forte progression, de 4, 5 millions d'euros. Elles s'inscrivent d'abord de l'augmentation des besoins de nos concitoyens en matière d'aide sociale, mais aussi de l'engagement égalitaire versé par le secteur de l'éducation et de la famille en particulierement cocaracté. La hausse des placements d'enfants, qui s'est révélée lors des premiers confinements, se poursuit. Le renforcement des équipes d'assistants sociaux qui remplissent leurs missions au sein du foyer familial a permis de préserver le lien parents-enfants indispensable à l'épanouissement et à la construction des plus jeunes. La restructuration de la réinsertion des assistants familiaux et des personnels du secteur social doit permettre de donner une plus grande visibilité à ses missions essentielles en tant qu'opérateur et porteur de projets. Ces missions de réinsertion concernent également le secteur du handicap qui connaît une augmentation du nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH). La nécessité d'un financement

pluriannuel et équilibré des politiques sociales reste une priorité absolue dans le travail que nous mènerons avec le nouveau Gouvernement. Fidèle à ses engagements, la Majorité départementale fait de la capacité à investir une base et une priorité. L'investissement est signe de modernisation de territoires, de commande publique et de dynamisme économique. Parallèlement, les subventions qui sont accordées par le Département aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale confortent considérablement cette activité économique indispensable au territoire. Premier passage de ces collectivités, le Département les accompagne pour leurs projets de voirie, patrimoine, équipements sportifs et culturels... Un signe fort en direction de l'aménagement équilibré du territoire et de sa modernisation. Parallèlement, le soutien porté aux associations ne faiblit pas, bien au contraire. Avec la mise en place d'un fonds spécifique dédié à l'investissement, nos associations restent au centre de nos préoccupations. Depuis quelques mois déjà, elles ont repris leur rythme et leurs activités. Après deux années où les rassemblements

étaient impossibles, nos fêtes communales et manifestations culturelles, sportives, patriotiques... se multiplient. En accompagnant toutes les associations indriennes, le Département soutient leurs projets et les très nombreux bénévoles. Cette animation du territoire qui procure à chacun un état de plaisir et d'optimisme, c'est bien le ressort du lien social qui prime sur toutes les occasions que nous avons de nous retrouver. Notre département est riche de cette convivialité qui nous est propre et de cette culture de l'animation qui nous rapproche. Profitez de cette période estivale aux multiples occasions d'apprécier et de renforcer le lien-avec-ensemble.

**Le groupe des élus de la Majorité départementale :** **Gil AVERGOU, Nadine BELLURD, Righ BLANCHET, Gérard BLONDEAU, Gilles CARANTON, Nathalie CORREAU, François DAUGERON, Claude DOUCET, Mirielle DUVOUX, Marc FLEURET, Virginie FONTAINE, Nathalie FORTUIT, Jean-Yves HUGON, Imane JABRA-SOUNI, Lydie LACOU, Gérard MAYAUD, Frédérique MIRAUDAUD, Philippe MÉTYWIER, Chantal MONJONC, Florence PÉTRIZ, Christian ROBERT, Michèle SELLERON**

### Bien et devoir communs

Les fortes chaleurs additionnées aux inondations de nos rivières positionnent une fois de plus l'Indre en situation de stress. Peut-être encore parler d'été climatique quand ces événements extrêmes se répètent à une fréquence aussi soutenue ? Il y a des conséquences environnementales à regarder de près pour les agriculteurs. Le risque

le plus prégnant reste celui de la pénurie en eau. La ressource s'amenuise, nous devons la partager et apprendre à faire avec. Il est de la responsabilité de nos institutions d'encourager activement tout moyen de préserver cette ressource. En priorité, il faut positionner l'investissement comme un allié essentiel pour mener l'eau

naturellement et accompagner la résilience de notre agriculture territoriale. À la clé, notre souveraineté alimentaire.

**Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste :** **François ARSBAU, Lucie BARBER, Michel BOUGAULT, Anca-Claude MOSAN-LEFEBVRE**

## TRIBUNE LIBRE

### Tribune libre de juillet 2022

1 DOCUMENT Publié le 21 juillet 2022



Tribune libre de juillet 2022

PDF - 104.88 Ko



## DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639  
36020 Châteaoux

Lundi au Vendredi : 8h15 à 12h30 - 13h30 à 17h

02 54 27 34 36